

Chapitre 1 : être citoyen à athènes

Leçon 1 : Qui est citoyen à Athènes ?

I - Une citoyenneté limitée

Seule **une partie des habitants de la cité participent à la vie politique**. Ce sont les citoyens. En effet, les femmes, les enfants, les esclaves et les métèques (cf cours de 6e) sont exclus, que ces derniers soient barbares ou Grecs, ou citoyens d'autres cités.

Pour faciliter le fonctionnement politique, et permettre que tous les citoyens puissent se connaître, et soient attachés par des liens personnels, leur **nombre est limité**.

Les familles sont regroupées en **phratries**. Ces dernières jouent un rôle important pour chaque étape de la vie d'un citoyen : naissance, mariage, décès.

II - Des critères de citoyenneté de plus en plus restrictifs

Le premier de ces critères est celui de la naissance. Il fallait en effet être de père athénien pour être citoyen. Mais sous Périclès, cela devient plus restrictif, du fait du grand nombre de citoyens : il faut **être né de père ET de mère athéniens** unis par le mariage. Les femmes jouent donc un rôle important, puisqu'elles transmettent la citoyenneté.

Le deuxième critère est **l'âge** : il faut avoir 18 ans, et avoir effectué deux ans d'entraînement militaire pour être reconnu citoyen.

Mais, il peut arriver, pour des motifs exceptionnels, que la citoyenneté soit accordée à un étranger, en raison de services rendus.

Inversement, un citoyen peut être privé de ses droits politiques et exclu des sanctuaires s'il commet des actes divers : endettement, violence, corruption, etc... Mais ses descendants peuvent être citoyens.

III - Une communauté structurée.

Après les réformes de **Clisthène** de 508 - 507 av. J-C, les citoyens sont inscrits sur les **registres du dème**. Le dème a ses propres institutions et ses propres magistrats. L'Attique, territoire de la cité d'Athènes, en compte une centaine.

Ces dèmes sont regroupés en **tribus**, au nombre de dix, avec pour nom un héros éponyme (mi-homme, mi-dieu).

Tout cela oblige les citoyens à se côtoyer et à débattre au sein d'une tribu.